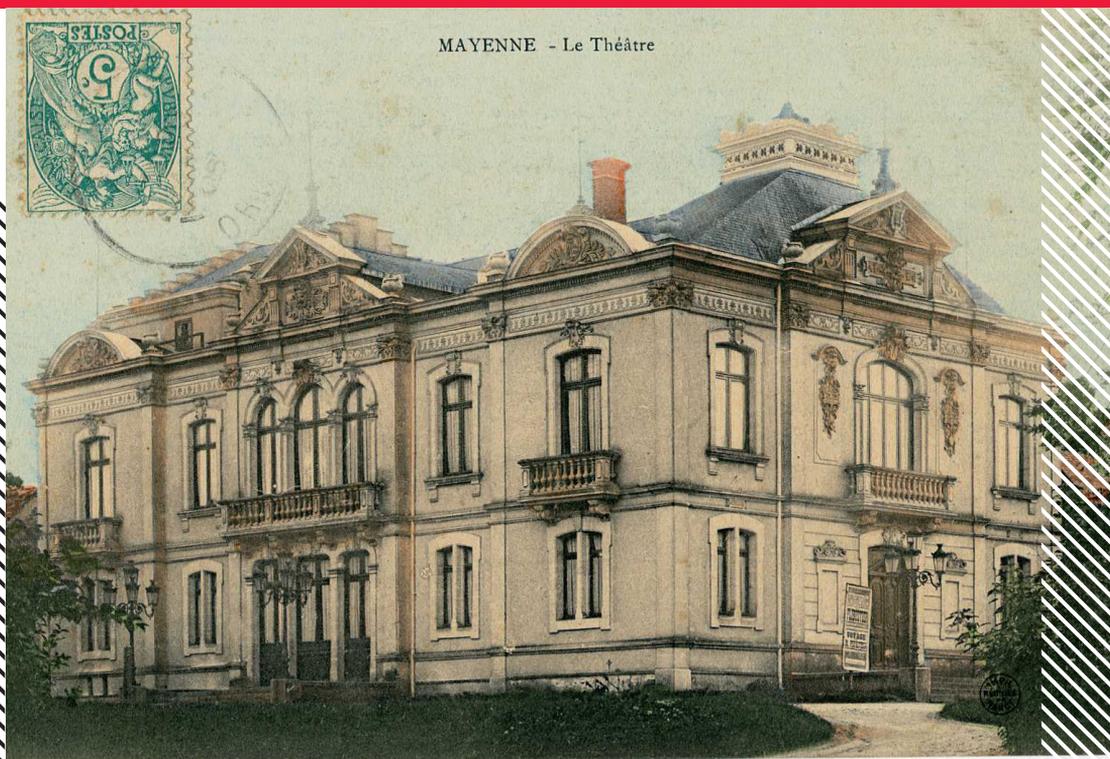


FOCUS

LE PARC DU CHÂTEAU DE MAYENNE

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE COËVRONS-MAYENNE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Situés au cœur de l'ancienne basse-cour du château de Mayenne, les bâtiments présents dans le parc offrent de beaux exemples d'architectures de la fin du 19^e siècle.

Photo de couverture

Carte postale ancienne du théâtre de
Mayenne © AD53 5F1134 022

Maquette d'après DES SIGNES

studio Muchir Desclouds 2015

LE PARC DU CHÂTEAU

LA HALLE AUX TOILES

En 1772, Louise-Jeanne de Durfort de Duras, duchesse d'Aumont et de Mazarin, fait construire une halle aux toiles contre l'enceinte du château. Cette halle était un espace de négociation pour la vente et l'achat des toiles de lin, dont la production a été la principale richesse de la Mayenne jusqu'au milieu du 19^e siècle.

En 1774, un bâtiment est construit pour servir de bureaux aux marchands de la halle aux toiles. Ce bâtiment se trouvait face à la halle, à proximité de l'entrée de la cour du château, à l'emplacement de la tour du Boulevard.

Mais, après la Révolution française, le commerce des toiles est en déclin. Ce déclin économique va être amorcé par le blocus des ports français durant les guerres napoléoniennes. Les Anglais vont également commercialiser le coton concurrençant grandement le lin français. Plus facile à laver et moins cher à produire, le coton est également moins cher à l'achat et plus agréable à porter.

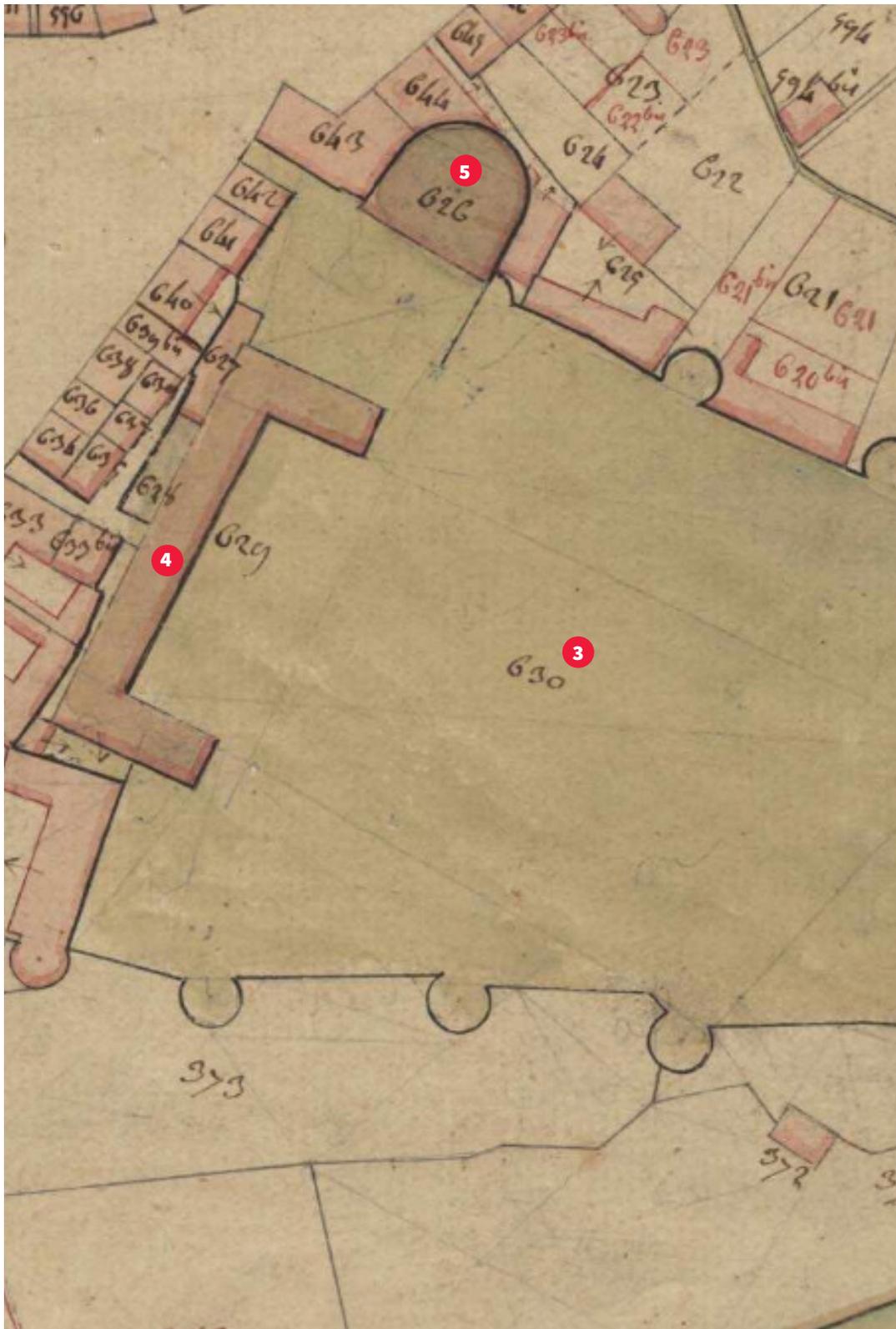
LE PARC PUBLIC

En 1745, le château de Mayenne, appartenant à M^{lle} de Duras, est baillé à Jacques Pouteau et Renée Voisin, sa femme. Le château est alors utilisé en tant que prison. Jacques Pouteau en devient le concierge et geôlier pendant huit années.

En 1824, le château-prison est vendu au département de la Mayenne, alors que le parc et la halle aux toiles deviennent possessions de la ville de Mayenne. Quelques années auparavant, la duchesse d'Aumont et de Mazarin avait fait aménager un jardin strictement privé dans la basse-cour.

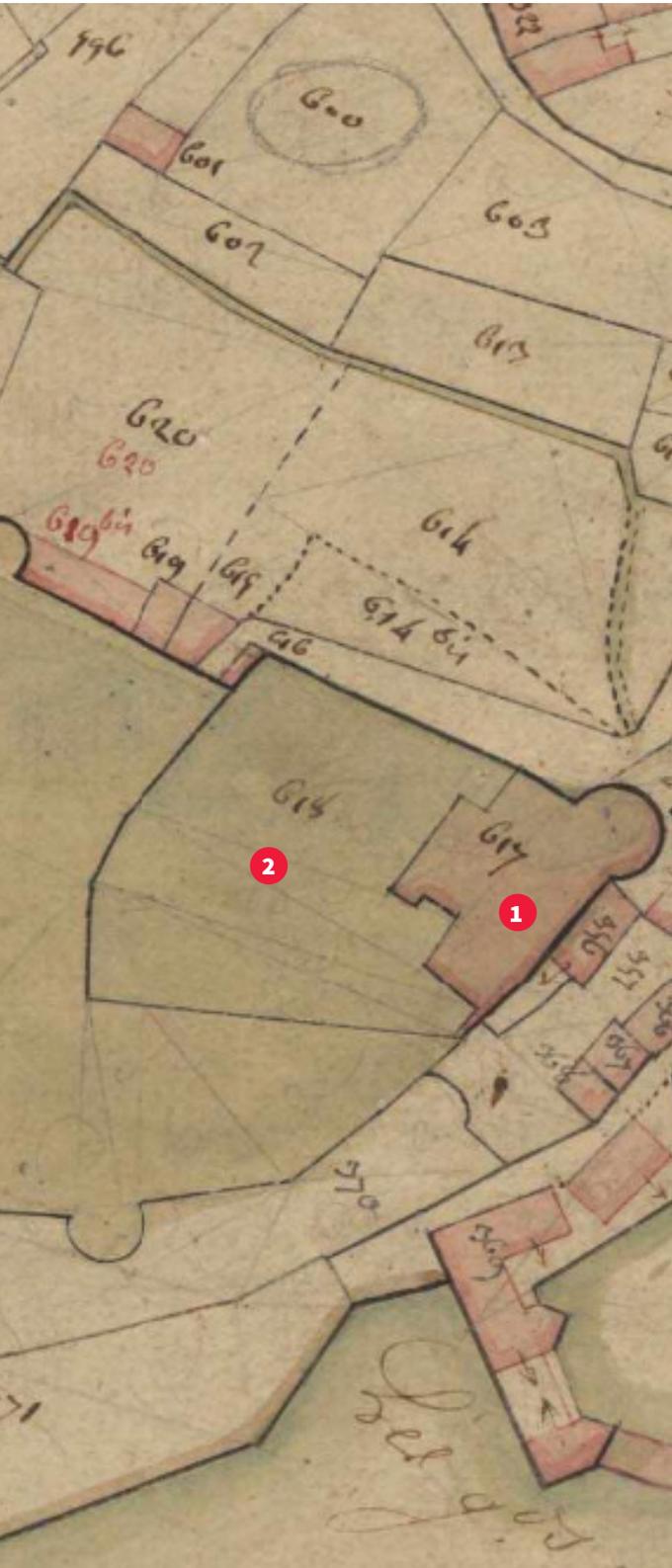
Dans la cour du château, la ville aménage alors un parc public ouvert à tous. La municipalité suit ainsi les transformations urbaines que connaissent la plupart des villes en Europe à l'époque. Ce parc est à la fois un lieu de promenade et de détente pour les habitants, mais aussi un espace d'aération pour la ville. Il devient un lieu où les gens peuvent respirer à proximité du centre ancien marqué par un parcellaire très dense et des rues étroites.

Au 19^e siècle, la classe dominante possède du temps libre. Le jardin public va être le lieu idéal pour satisfaire toutes les envies. Il devient un lieu pour se divertir, se rencontrer, voir et être vu, explorer et découvrir la nature.



LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE MAYENNE (1820)

Extrait © AD53 3P 2742/13



- 1 Château de Mayenne
- 2 Cour du château
- 3 Jardin public
- 4 Halle aux toiles
- 5 Tour du Boulevard

LE KIOSQUE À MUSIQUE

LA MUSIQUE « POPULAIRE »

Le jardin public est le lieu où vont se combiner deux phénomènes : le développement des espaces verts de promenade et le développement de la musique populaire. La musique dite « populaire » est une conséquence directe de la Révolution française qui a permis de faire descendre la musique dans la rue. La Révolution a encouragé les manifestations vocales ou orchestrales dans des endroits jusqu'alors interdits. Auparavant, seuls les orchestres militaires étaient autorisés à donner des concerts en plein air. De nouvelles formes musicales sont alors créées marquant une véritable rupture avec la pratique instrumentale élitiste de l'Ancien Régime. On assiste alors au développement d'une pratique amateur.

L'écoute de la musique n'est plus réservée aux classes privilégiées mais elle investit totalement l'espace public. Le kiosque à musique est en cela un réel espace de liberté. On peut y arriver en retard ou partir avant la fin. On peut s'y rendre sans complexe même si on ne connaît rien au programme. Et, chose rare et appréciée, les enfants y sont largement tolérés.

Les concerts gratuits sont destinés à toutes les couches de la société qui n'avaient pas beaucoup d'autres occasions d'écouter des musiciens. À l'époque, les phonographes et gramophones sont inaccessibles aux classes moyennes et se répandront surtout à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. La radiophonie n'apparaîtra que dans les années 1920.

LE KIOSQUE À MUSIQUE

À Mayenne, une société de musique est créée mais, après plusieurs désaccords, le maire Henri Gandais dissout la société musicale en 1879, celle-ci n'ayant pas donné suite à l'invitation à jouer que lui avait adressée la municipalité. Selon la volonté du maire, la musique de Mayenne devait se faire entendre au moins une fois par mois. Pour prouver sa bonne volonté, le maire lance le projet de construction du kiosque à musique dans les jardins du château.

Le kiosque va être construit en 1879. Il va alors transformer la basse-cour en véritable jardin public. La réalisation est confiée à M. Poisson, architecte à Mayenne. La construction de la plate-forme, élevée à 1,30 mètre, accessible par un perron en granit, est confiée à Messieurs Félix Geneslay et Victor Dumont. Les dix colonnes sont réalisées par les Établissements Pellier de Brives, à proximité de Mayenne.

Le kiosque de Mayenne est un pavillon ouvert avec une toiture pyramidale. Le toit protège des intempéries et sert de pavillon acoustique. Le but est qu'un ensemble musical puisse avoir la place de jouer, d'être vu et entendu par le public placé tout autour. Les parcs vont être des lieux parfaits pour l'installation de ces kiosques car la surface autour d'eux est souvent très large et permet d'accueillir un très grand nombre de spectateurs.

1. Carte postale ancienne du jardin public et du kiosque à musique

© AD53 5F1134 0006

2. Couverture du kiosque à musique

© Pah



LES KIOSQUES À MUSIQUE, TÉMOINS D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Dans les kiosques à musique est privilégiée la notion d'ouverture et de légèreté structurelle pour ne pas gêner la vue des spectateurs. On surélève donc intentionnellement le kiosque pour être mieux vu et propager le son plus efficacement.

Les kiosques sont les témoins de l'évolution de la société vers une industrie naissante avec l'utilisation de nouveaux matériaux : le métal, le zinc et la fonte.

Le métal est considéré comme un matériau nouveau à l'époque même s'il existait déjà auparavant. Ce qui est nouveau, c'est la manière de l'utiliser. Avant, le métal était caché, utilisé dans les charpentes pour consolider et renforcer. Au 19^e siècle, on le montre, on le considère pour ses qualités esthétiques. Le métal s'est

aussi amélioré en qualité et en méthode de production, son coût de production a ainsi été diminué. Il apparaît dans tous les domaines : boîtes de conserves, outils et machines. Il devient culturellement le matériau du 19^e siècle, celui de la société industrielle.

La fonte est beaucoup utilisée au 19^e siècle dans le mobilier urbain. Dans le kiosque de Mayenne, elle est présente dans les dix colonnettes. Mais la fonte utilisée était de mauvaise qualité et les colonnes d'origine ont été refondues lors d'une restauration du kiosque.

Le zinc a été choisi pour le toit grâce à ces propriétés de résonance acoustique.

Un garde-corps unit les colonnes au niveau des musiciens. Proche du public avec qui elle marque pourtant une distance symbolique, cette barrière est ornée de détails constructifs et décoratifs particulièrement soignés.





LA JUSTICE DE PAIX

En 1791, la ville de Mayenne est dotée d'une Justice de Paix qui va être installée dans les bureaux des marchands de la halle aux toiles.

Les Justices de Paix étaient des institutions juridiques de proximité réparties dans chaque canton. La vocation de la Justice de Paix était de mettre au service des citoyens une justice plus proche et plus efficace, en parallèle à la justice classique.

Le bâtiment de la Justice de Paix à Mayenne a servi par la suite de prison, de tribunal puis de nouveau de Justice de Paix.

L'ancien bâtiment est démoli en 1901 et remplacé par le bâtiment actuel (ancienne école de musique, face au théâtre), construit entre 1904 et 1907 par l'architecte Fernand Hélain.

LE BUSTE DE PAUL LINTIER

Sur la petite place entre la Justice de Paix et le théâtre municipal se trouve le buste de Paul Lintier, réalisé en bronze par le sculpteur breton Jean Boucher en 1912.

Né à Mayenne, Paul Lintier reprend avec son frère, après sa sortie du lycée, le commerce de vins et de cidre de son père. Par la suite Président du tribunal de commerce de Mayenne, il fonde la Fédération républicaine radicale de la Mayenne dont il est le président.

Maire de Mayenne de 1898 à 1910, il va accomplir de nombreuses réalisations. Il va ordonner la restauration du jardin public du château avec la construction de la Justice de Paix, la réalisation de deux squares dans les quartiers de la gare du tramway et de la caserne, et la construction du viaduc ferroviaire. Paul Lintier est soucieux de l'éducation intellectuelle et artistique de la population mayennaise et de l'embellissement de la ville.

À sa mort, son frère, Louis Lintier, devient maire de la ville jusqu'en 1929. Son fils, Paul, écrivain, meurt d'un éclat d'obus pendant la Première Guerre mondiale mais connut un certain succès avec *Ma Pièce*, un livre posthume.



SELECTA

2 89 MAYENNE. — La Justice de Paix — LL.

Édition Rousseau

1. Buste de Paul Lintier

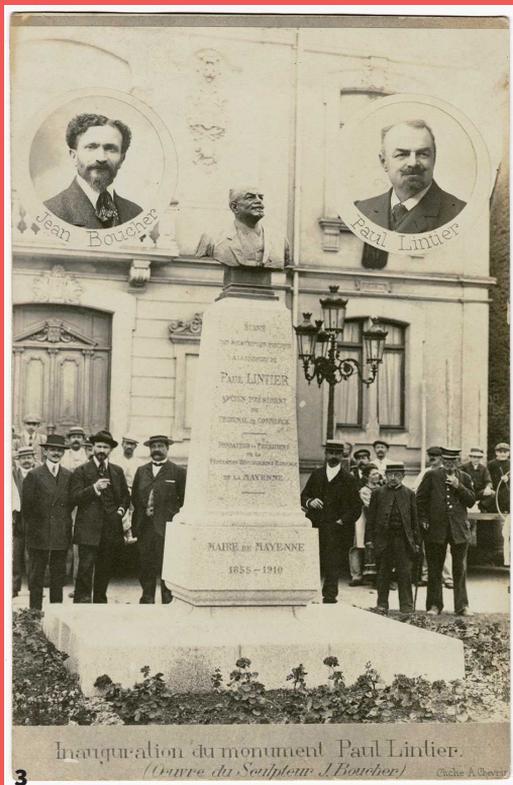
© Pah

2. Carte postale ancienne de la Justice de Paix

© AD53 5F1134 0224

3. Carte postale ancienne de l'inauguration du monument à Paul Lintier

© AD53 5F1134 0517



Inauguration du monument Paul Lintier.
(Œuvre du Sculpteur J. Boucher) © C. A. O. S. V.

3



LE THÉÂTRE MUNICIPAL

1. Façade principale du théâtre municipal

© Pah

2. Détail de décor sculpté de la façade du théâtre.

© Pah



LA HALLE AUX TOILES S'ADAPTE

À Mayenne, les rares spectacles offerts aux habitants étaient donnés dans les halles du marché, situées entre la place actuelle du marché et la place Gambetta. Les halles primitives de la ville se trouvaient sur la place Louis de Hercé et appartenaient à l'abbaye de Fontaine-Daniel. Des mystères furent représentés dans ces halles au 16^e siècle.

Mais suite au déclin du commerce du lin, le bâtiment des halles doit s'adapter. En 1863, on y aménage une salle de spectacle dans les dépendances, dans la partie située vers la rivière. Mais le confort y est très sommaire. Les spectateurs n'avaient que des bancs en bois pour sièges. Puis, par faute d'acheteurs et de vendeurs, la halle aux toiles sera complètement démolie entre 1887 et 1889.

UN CONCOURS GÉNÉRAL ENTRE ARCHITECTES

Le 15 novembre 1888, le conseil municipal de Mayenne décide de la construction d'un théâtre dans le jardin du château. Un concours général entre architectes est ouvert du 20 novembre 1888 au 15 janvier 1889. Le conseil municipal a deux exigences : la salle doit être disposée de façon à pouvoir être transformée facilement en salle des fêtes et la construction ne doit pas dépasser la somme de 65 000 francs. Vingt architectes concourent à ce projet.

Le 18 janvier 1889, sept projets sont adoptés avant examen et trois d'entre eux sont acceptés le 27 février. Les trois architectes, Hélain, Tessier

et Tirant, comparaissent devant une commission. Fernand Hélain, architecte à Château-Gontier, remporte le concours le 8 mars. Cet architecte a présenté un projet très étudié pour une somme totale d'environ 60 000 francs. Mais quelques aménagements sont imposés à son projet dont la superficie au sol de l'édifice qui sera abaissée, passant de 466 m² à 361 m². Les travaux sont adjugés à Michel Galais, entrepreneur à Mayenne.

UN LIEU D'OSTENTATION

Contrairement au kiosque à musique, le théâtre est un lieu d'ostentation et de parade sociale pour la bourgeoisie de Mayenne. Fernand Hélain a conçu un édifice fonctionnel, de dimension importante, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, au décor relativement sobre en pierre de tuffeau.

Le théâtre présente la particularité d'avoir à la fois une façade tournée vers la ville, qui est l'entrée principale, mais aussi une façade sur le parc. Le décor se concentre sur ses deux côtés. Les frontons des façades sont ornés d'une lyre et d'un masque de comédie sculptés qui représentent la fonction de l'établissement. Par les décors, l'architecte met en condition le spectateur sur ce qu'il va voir. Des instruments de musique (tambourin, clarinette, violon, castagnettes...) et une partition y sont également figurés.

Le théâtre de Mayenne est l'un des rares lieux de spectacles du département à ne pas avoir subi de profondes transformations résultant de l'engouement pour le cinéma.



UN THÉÂTRE À L'ITALIENNE

Le terme « théâtre » désigne à la fois l'art de la représentation d'un drame ou d'une comédie, un genre littéraire particulier et l'édifice dans lequel se déroulent les spectacles de théâtre. Le mot grec *theatron* désignait également la scène ou le plateau, c'est-à-dire toute la partie cachée du public. Aujourd'hui, on considère qu'il existe cinq grands modèles de théâtre : le théâtre grec, le théâtre romain, le théâtre élisabéthain, le théâtre espagnol (*corral de comedias*) et le théâtre à l'italienne comme celui de Mayenne.

Le théâtre à l'italienne est un bâtiment entièrement couvert dont le prototype est le *teatro olimpico* de Vicence en Italie, bâti d'après les plans d'Andrea Palladio en 1580 et inauguré en 1585. Ce modèle s'est diffusé avec celui de Sabbioneta puis dans de grandes salles des palais princiers, comme le théâtre Farnèse inauguré à Parme en 1619, mais seulement pour des représentations privées. Puis le modèle s'est développé dans des bâtiments spécialement conçus pour être ouverts à un public issu de la bonne société et dont les places étaient payantes. C'est en plein centre de Venise qu'est apparu le premier théâtre de ce genre, le *Teatro San Cassiano*, édifié en 1617 puis démoli en 1812. Ce théâtre fut un exemple dans toutes les villes d'Italie, puis de l'Europe entière. Le théâtre à l'italienne va apparaître en France au 18^e siècle. Il diffère des gigantesques structures antiques par ses dimensions plus modestes permettant au public de percevoir bien plus en finesse le jeu des artistes et l'interprétation des œuvres

musicales. Il applique un principe encore en usage de nos jours : des spectateurs assis face à la scène et ses décors. Classiquement, la salle est structurée en plusieurs étages et balcons sur un plan ayant varié entre le « U » et l'ovale tronqué qui délimitent la largeur d'ouverture de la scène. La scène à l'italienne est typiquement surélevée par rapport à la salle. La scène est également le centre d'un vaste volume en grande partie invisible du public où sont aménagés différents espaces techniques pour la mise en scène. Le décor est conçu comme un tableau mis en relief par des plans successifs selon les lois de perspectives définies. Le plancher de scène a une pente moyenne de 2 à 5% de la face vers le mur du lointain.

La scène est divisée en quatre espaces. Il y a la « face » au devant, le « lointain » derrière, le côté « jardin » à la gauche du spectateur et la « cour » à la droite. Ces deux dernières expressions viennent d'une habitude prise à la Comédie Française. À partir de 1770, la troupe était installée dans la salle des machines du palais des Tuileries. La salle de spectacle donnait d'un côté sur la cour du Louvre et de l'autre sur le jardin des Tuileries. Auparavant, la cour était nommée « côté de la reine » et le jardin « côté du roi », les loges se faisant face à gauche et à droite de la scène.

**1. Façade du théâtre
donnant sur le parc public**

© Pah

**2. Vue sur le lustre et la
peinture du plafond de la
salle de théâtre depuis la
scène**

© Pah

LE DÉCOR INTÉRIEUR

Dans sa disposition intérieure, le théâtre de Mayenne se divise en trois parties. Il y a tout d'abord l'entrée faisant office de foyer, puis nous trouvons la salle et enfin la scène.

En ce qui concerne la salle, lieu où se trouvent les spectateurs, le rapport de la Commission départementale d'architecture et des bâtiments civils donne ces recommandations : « *La salle de réunion aura 10m sur 14m et pourra contenir 322 personnes. Une tribune établie au premier étage, d'une longueur de 10m sur 4m environ de largeur moyenne, pourra contenir 55 places dont 10 réparties dans 2 loges destinées à Monsieur le sous-préfet et à Monsieur le Maire.* »



Les sculptures sont réalisées par Hippolyte Oger, un sculpteur angevin qui a essentiellement travaillé dans la restauration de châteaux et d'églises dans le Maine-et-Loire, dont le manoir de Baugé ou le lycée de Saumur. Les peintures sont l'œuvre d'Eugène Calmant, peintre dont la spécialité était la peinture de fleurs à l'aquarelle et à l'huile. Dans le théâtre, il réalise la rosace centrale du plafond et les décors des cinq balcons. Un tapissier, un certain Marsollier, est en charge de la tapisserie d'ameublement des sièges et des tentures de murs en toile rouge.

À l'origine, la scène était plus petite que celle d'aujourd'hui. Selon certains, le parterre pouvait contenir près de 450 personnes en configuration spectacle. Au-dessus du parterre, le théâtre est composé d'un seul étage comprenant plusieurs balcons. En avant-scène, à hauteur de l'orchestre, se trouvent deux loges « corbeilles », au milieu de la salle, deux autres loges « balcons », et en fond de salle, deux loges pour les autorités.

Le décor de stuc donne l'impression d'un théâtre richement décoré avec un lustre au centre de la salle. Au-dessus de la scène, un blason « *de gueules aux six écus d'or ordonnés 3, 2 et 1* » est encadré par deux angelots. Sommé de la couronne ducale, ce blason est attribué à Juhel 1^{er} de Mayenne (1120-1161). Il lui aurait été inspiré par ses six fils, et est accompagné d'une devise « *Six écus a, pas un sol n'a* » signifiant que même s'il était riche de ses six fils, Juhel manquait de trésorerie.



1. Salle du théâtre et vue sur le balcon

© Pah

2. Salle du théâtre depuis la scène

© J. Naveau

3. Armoires de Mayenne

© Pah

4. Fauteuils du théâtre

© Pah

5. Détail du stuc des balcons

© Pah



2



L'INAUGURATION DU THÉÂTRE

Le samedi 7 février 1891, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois, avait délégué Gustave Larroumet, directeur des Beaux-Arts, pour le représenter. Mais, retenu au dernier moment à Paris, il est remplacé par Armand Gouzien, Inspecteur général des Beaux-Arts, commissaire délégué du gouvernement auprès des théâtres subventionnés.

Armand Gouzien est reçu à la gare de Mayenne par le Préfet de la Mayenne, Albert Blondin, le sous-préfet de Mayenne, le député-président du département, Charles Théophile de Plazanet, le député-maire de Mayenne, Lucien Chaulin-Servinière, ainsi que par l'architecte du théâtre, Fernand Hélain.

La soirée d'inauguration commence à 20h30. Les abords du jardin et le parc du château sont décorés de milliers de lanternes vénitiennes. La salle est absolument bondée. Un article du journal *l'Avenir de la Mayenne* en date du 8 février 1891, nous donne le programme de cette soirée. Le lendemain, dimanche 8 février 1891, le même programme est proposé mais à des prix réduits. Le lundi 9 février, un bal de bienfaisance est organisé, de neuf heures du soir jusqu'au mardi matin cinq heures. Les stalles d'orchestre et de parterre sont alors remplacées par un parquet de danse.

Le procès-verbal de réception définitive des travaux est signé le 25 avril 1892. Le conseil municipal approuve le procès-verbal le 2 juin de

VILLE DE MAYENNE
—
Inauguration du Théâtre
—
GRANDE REPRÉSENTATION
AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILLE
Le samedi 7 février 1891, à 8 h.
—o—
Programme de la Soirée
1^{re} PARTIE
Paris à Mayenne, prologue en vers.
Mlle Hadamard, de la
Comédie française La ville de Mayenne.
Mlle Aumont Un parisien.
Tout en rose, par la musique des écoles.
Les Jurons de Cadillac, par la troupe du
Grand Théâtre de Rennes.
2^e PARTIE
Air de Mireille, par Mlle Lemeignan, pre
mier prix du Conservatoire.
Par voie d'huissier, pantomime en un acte,
scénario de M. Fernand Bessier, musique
de M. Gaston Lemaire.
Pierrot M. Mauclerc.
Arlequin M. Albert Hilt.
Colombine Mlle Aumont.
Valse du Pardon de Ploëmel (Meyerbeer),
par Mlle H. Lemeignan.
Pour les victimes....., dit par Mlle Hadamard,
de la Comédie française.
3^e PARTIE
UNE TASSE DE THÉ, par la troupe du
Grand Théâtre de Rennes.
—
L'orchestre du Théâtre jouera pendant
les entr'actes.
—
Prix des places. — Fauteuils de balcon,
6 fr. Fauteuils d'orchestre, 5 fr. Stalles d'or-
chestre, 3 fr. 50. Parquet, 2 fr. 50. Parterre,
2 fr.
Bureau : 7 h. — Rideau : 8 h.

la même année.

UN CINÉMA DANS LE THÉÂTRE

Dès 1914, les habitants de Mayenne assistent à des séances dans un cinématographe dans la rue du Docteur Sauvé. Ce premier cinéma est tenu par Madeleine Chassin, épouse de Jean Galinou. Dans les années 1930, Jean Galinou organise des séances de cinéma dans le théâtre de Mayenne et en devient le directeur.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le théâtre municipal n'est qu'une salle de cinéma. Connu sous le nom « Le Palace », il est géré par la même Madeleine Galinou.

Le cinéma Le Palace fermera ses portes en 1975 pour redevenir un théâtre.

LA RESTAURATION DU THÉÂTRE

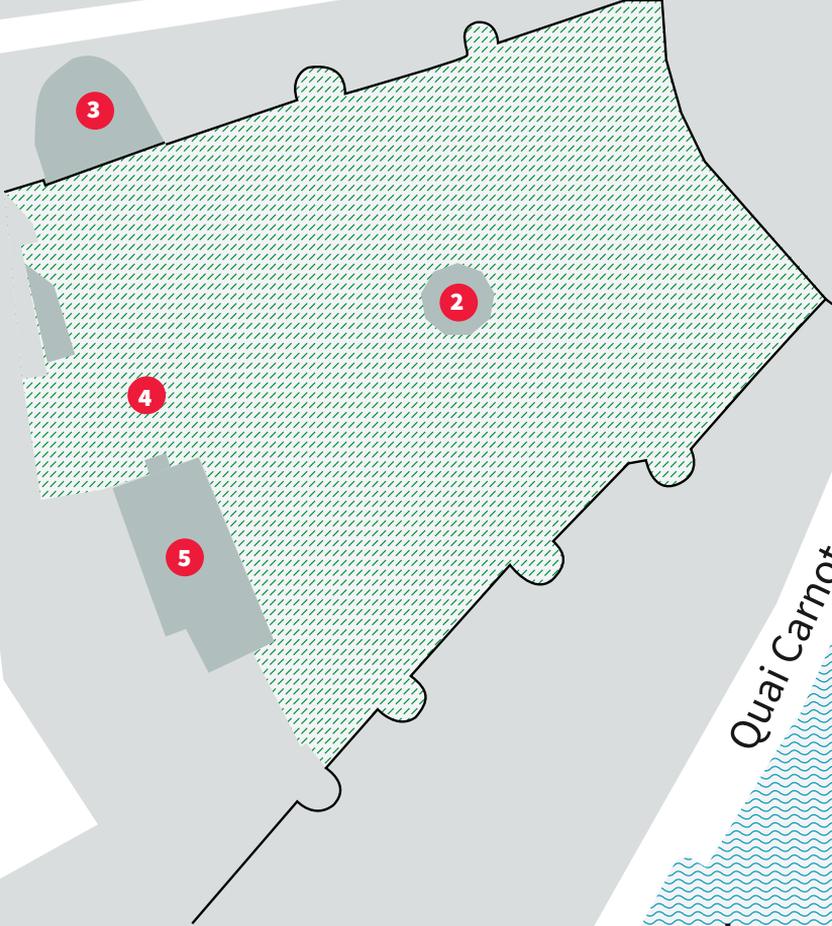
Le cinéma-théâtre sera fermé en 1994 pour des raisons de sécurité. Il subit alors une restauration complète entre 1996 et 1998 sous la direction de Jacques-Henri Boufflet, architecte des Bâtiments de France. Près de 25 entreprises interviennent alors pour cette renaissance, permettant de rendre le lieu beaucoup plus accueillant pour le public. La scène voit alors sa surface augmenter et ainsi empiéter sur la salle.

Aujourd'hui, la scène mesure 10m sur 7m avec un espace scénique véritable de 6m sur 5m. Dans la salle réduite en taille, de nouveaux fauteuils sont installés. En lieu et place de près de 450 places à l'inauguration, le théâtre compte aujourd'hui 250 sièges, 210 en parterre et 40 en balcon. Le théâtre municipal de Mayenne accueille désormais de nombreuses manifestations culturelles.

Place
Clémenceau

Place
Juhel

Quai Carnot



PLAN DU PARC DU CHÂTEAU DE MAYENNE



- 1** Château de Mayenne
- 2** Kiosque à musique
- 3** Ancienne Justice de Paix
- 4** Monument Paul Lintier
- 5** Théâtre municipal

La
Mayenne



50 m

« L'ARCHITECTURE C'EST DE LA MUSIQUE FIGÉE. »

Johann Wolfgang Goethe (1749-1832)

Le label « Ville d'art et d'histoire »

est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représentent l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, et de médiation.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine

organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne.

À proximité,

Laval, Le Mans, Angers, Vitré, Fougères, Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, Guérande, Fontenay-le-Comte et Saumur bénéficient de l'appellation Villes d'art et d'histoire ; le Perche Sarthois, la Vallée du Loir et le Pays du Vignoble Nantais bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Renseignements

Pays d'art et d'histoire
9, rue Fouquet de la Varenne
53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
Tél : 02 43 58 13 06
02 43 58 13 10
coevrons-mayenne@lamayenne.fr

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

9, rue Fouquet de la Varenne
53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
Tél : 02 43 58 13 00
chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr
patrimoine.lamayenne.fr

